



ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR

CHARTRE DE PROTECTION DES DONNEES

Depuis le 25 mai 2018, la réglementation en matière de protection des données a été modifiée. Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant. Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique aux professionnels. Il permet de développer leurs activités numériques au sein de l'UE en se fondant sur la confiance des utilisateurs.

A. LES DONNEES COLLECTEES :

Pour bénéficier des services proposés par l'association Puzzle (Accueil de loisirs enfance adolescence, activités socioculturelles, etc...), vous devez obligatoirement remplir un dossier d'inscription. Ce dossier comporte des champs obligatoires tels que nom, prénom, adresse, date de naissance, etc... Certaines données sont générales tandis que d'autres sont spécifiques en fonction du service souhaité. Le dossier d'inscription doit être signé afin de certifier exacts les renseignements indiqués et de valider diverses autorisations (exemples : droit à l'image, etc...).

Une partie des données récoltées est saisie dans notre logiciel de gestion et de facturation Noethys.

B. POURQUOI CES DONNEES ET A QUEL TITRE :

Votre identité : le dossier d'inscription permet une identification de la famille et des individus la composant afin d'assurer une prise en charge individualisée des personnes.

Vos coordonnées : les coordonnées collectées permettent la communication d'informations générales concernant le service ainsi qu'une prise de contact rapide en cas d'incident (un enfant malade par exemple).

Vous pouvez renseigner votre adresse mail afin de faciliter nos échanges et cocher si vous le souhaitez votre souscription aux services suivants : recevoir mes factures par email, recevoir des informations relatives à l'activité de l'association. Ces services peuvent ensuite être désactivés sur simple demande auprès du personnel de la structure.

Vos données d'allocataire : votre régime d'allocation et votre numéro d'allocataire sont obligatoirement collectés pour toutes les structures de type accueil de loisirs. Ces données sont susceptibles d'être transmises à certaines caisses (CAF, MSA, etc...) dans le cas de demandes de subventions ou de contrôles de la structure.

Votre quotient familial : afin d'appliquer une tarification en fonction de votre niveau de ressources, nous avons besoin de votre quotient familial. Grâce à votre numéro d'allocataire, les salariés habilités par l'association consultent directement votre quotient familial sur le site de la CAF dédié aux professionnels.

Validation d'autorisations diverses : en signant le dossier d'inscription, vous acceptez le règlement intérieur de la structure ou du service et validez certaines autorisations spécifiques à chaque service. Exemples : autorisation de la pratique d'interventions chirurgicales, transport des enfants, etc...

Données de santé : certaines données de santé importantes que vous avez renseignées sur le dossier d'inscription de votre enfant peuvent être traitées informatiquement afin d'être transmises plus facilement à l'équipe encadrante. Cette informatisation permet une meilleure prise en charge des spécificités de votre enfant.

C. QUI A ACCES A CES DONNEES :

Vos données sont destinées à un usage interne uniquement. Seules les personnes habilitées peuvent les consulter (personnel administratif ou pédagogique).

Les données collectées ne sont ni échangées, ni vendues, ni cédées à quelque tiers que ce soit.

D. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES :

D'une manière générale, il n'y a pas de limite de conservation des données collectées. Hormis le fait que vous sollicitiez l'effacement de toutes ou partie des données qui ont été collectées.

E. COMMENT ACCEDER A CES DONNEES :

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données qui vous concernent. Dans un souci de confidentialité et de protection de vos données personnelles, nous devons nous assurer de votre identité avant de répondre à votre demande. Aussi, toute demande tendant à l'exercice de vos droits devra être accompagnée de la copie d'un titre d'identité signé. La demande doit être adressée à: Association PUZZLE 1 allée du stade 37310 Reignac sur Indre.

F. SECURISATION DES DONNEES :

La base de données de notre logiciel de gestion est stockée sur notre serveur local. L'accès est uniquement possible pour les salariés munis d'un mot de passe personnel. Des sauvegardes des données sont effectuées de fréquence journalière. La sécurisation et l'entretien du serveur sont assurés par une société informatique.

Toute violation ou fuite des données sera notifiée aux usagers et à la CNIL dans les 72h suivant la découverte.

G. TRANSFERT DE DONNEES :

Certaines données personnelles peuvent être transmises aux caisses d'allocation (dans le cas de contrôle notamment).

Exceptés ces cas particuliers, aucune donnée collectée n'est transférée ni au sein du territoire nationale, ni au sein de l'Union Européenne et ni hors Union Européenne.